

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 Juin 2017

L'an deux mil dix-sept, le trente juin à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT ANDRE LE GAZ (Isère), dûment convoqués le vingt juin deux mil dix-sept se sont réunis en séance ordinaire, salle de la Mairie, sous la présidence de Madame GUILLOT Magali - Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs Magali GUILLOT, André GUICHERD, Isabelle FAYOLLE, Stéphane NARANCITCH, Pascal CROIBIER, Christophe FAVRE, André MOREL, Rachel CARPENTIER, Serge ARGOUD, Alexandryn MARY, Agnès COULOUVRAT, Thierry VERGER, Nathalie DI PIAZZA, Caroline SCHNEE, Philippe BOUCHER, Monique PRIMARD, Gérard FRASSE-MATHON

EXCUSES : Mesdames et Messieurs Anne PINTURIER, Cécile CORDIER, André GONON, Mathilde MAILLARD, Marjolène GUILLAUD, Mickaël BUISSON-SIMON

POUVOIRS : de Marjolène GUILLAUD à Magali GUILLOT

Le maire ouvre la séance après avoir procédé à l'appel des conseillers présents, pris acte des absents et des pouvoirs et vérifié le quorum.

Secrétaire de séance : Mr Pascal CROIBIER assistée de Mme Marie-Paule LANFREY - DGS

DEL2017063

Election des délégués du conseil municipal pour l'élection des sénateurs - Titulaires et suppléants

Le conseil municipal s'est réuni en mairie le 30 juin 2017 à 18 h 00.

Vu le décret n°2017-1091 du 2 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR/INTA/INTA1717222C

Vu l'arrêté préfectoral n°38-2017-06-15-012 du 15 juin 2017,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mmes et Mrs Monique PRIMARD, Stéphane NARANCITCH, Rachel CARPENTIER et Alexandryn MARY. La présidence du bureau est assurée par les soins du maire.

b) Election des délégués

Les candidatures enregistrées:

Une seule liste en présence : Saint André le Gaz

Madame la présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement de l'unique liste, il est procédé au vote.

Le maire rappelle qu'il convient de procéder à l'élection de 7 candidats titulaires et 4 suppléants.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 18
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 18
- majorité absolue : 10

Les délégués titulaires et les suppléants de la commune de Saint André le Gaz sont les suivants :

Délégués titulaires :

- Monsieur Serge ARGOUD
- Madame Monique PRIMARD

- Monsieur Gérard FRASSE-MATHON
- Madame Marjolène GUILLAUD
- Monsieur Philippe BOUCHER
- Madame Nathalie DI PIAZZA
- Monsieur Pascal CROIBIER

Délégués suppléants :

- Madame Agnès COULOUVRAT
- Monsieur André GUICHERD
- Madame Isabelle FAYOLLE
- Monsieur Stéphane NARANCITCH

La séance est levée après ce vote.